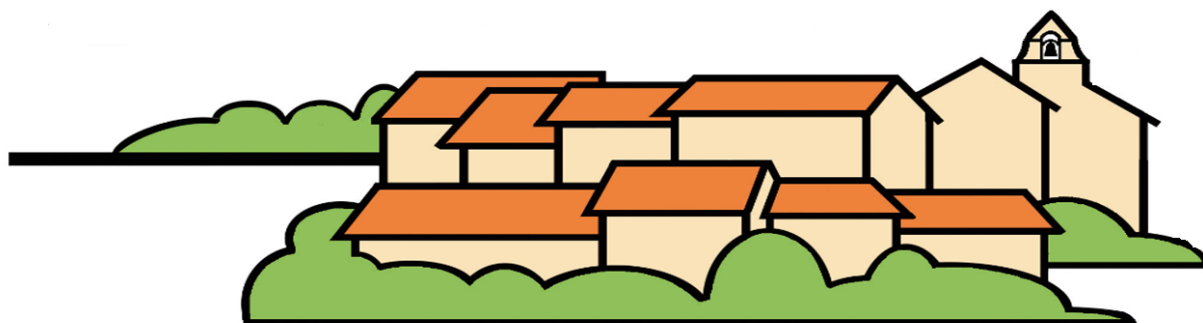


# L'Alloinay



# SOMMAIRE

P2 : Sommaire	P12 : Projet Ekosentia
P3 : Edito	P13 : Parole d'ado : Gabin BRUMELOT
P4 : Informations municipales	P14 : Parole d'artisan : Stéphane VEZINAT
P6 : Budget de Alloinay	P15 : A la découverte de Alloinay
P8 : Cérémonie du 8 mai Elections du 20 et 27 juin	P17 : Les associations communales
P9 : Travaux sur Alloinay	P22 : Menu : Trois jours de fête.
P11 : Communication du syndicat des eaux 4B	P23 : Photo de classe Les Alleuds 1954-55
	P24 : Jeux



## Les heures d'ouverture des mairies (port du masque obligatoire)

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Gournay	14H – 18H	8H - 12H		8H – 12H30
Les Alleuds			13h30 - 18h	

**Mairie de Gournay : Tél : 05 49 29 31 04**

[mairie-gournay@paysmellois.org](mailto:mairie-gournay@paysmellois.org)

**Mairie de Les Alleuds : 05 49 29 34 62**

[mairie-lesalleuds@paysmellois.org](mailto:mairie-lesalleuds@paysmellois.org)

**Site Internet :**

<http://www.alloinay.fr/>



### DÉCHÈTERIES DE BRIOUX SUR BOUTONNE, CELLES SUR BELLE, CHEF BOUTONNE, MELLE, MOUGON ET SAUZÉ VAUSSAIS

PERIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Du 01/04 au 30/09	9h30 - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h - 18h
Du 01/10 au 31/03	9h30 - 12h 14h - 17h	9h30 - 12h 14h - 17h	9h30 - 12h 14h - 17h	9h30 - 12h 14h - 17h	9h30 - 12h 14h - 17h	9h30 - 12h 14h - 17h

**Commission communication : réalisation du bulletin municipal, du site internet et du compte Facebook( sous « Commune d'Alloinay »).**



La commission communication est composée d'élus et de non élus : Maciej Siurek - Chollet Daniel - Terny Jennifer - Olivet Alexandra - Gouinaud Eric - Gourichon Damien - Sandrine Tireau - Vuze Valérie - Rose Donizeau.

# EDITO

**Edito** : Le 19 mai 2021, restera peut être dans l'histoire comme le début d'un renouveau avec l'ouverture des salles de spectacle, des musées, des parcs animaliers et festifs, des commerces dits non essentiels, des terrasses de café et de resto,... Depuis mars 2020, nous avons vécu, certes, mais dans une certaine tension, comme si un grand brouillard avait gâché nos vies. Cette date sonnera alors peut être comme le 11 novembre 1918, le 8 mai 1945, un espoir au retour à la vie d'avant. N'oublions pas quand même que le COVID a fait plus de 100 000 morts en France... Et ce n'est hélas pas fini ! Comme un symbole aussi l'ouverture des terrasses de café résonne comme le lieu festif de ce renouveau. Jamais, nous n'avions parlé autant des bistrotts que durant ce confinement forcé. Nombreux sont ceux qui s'y sont retrouvés en ce 19 mai. Eux qui ont, pour ainsi dire, disparu de nos campagnes, trop vite catalogués comme des lieux peu fréquentables sont devenus des lieux cultes. On ne va plus à l'église mais au « troquet » : Il est vrai que les buvettes quelles qu'elles soient sont des lieux de convivialité, d'échange ou de brassage social. Souvenons-nous, des « bistrotts » d'antan de nos campagnes où les jeunes se réunissaient avant leur chevauchée nocturne, où les vieux « tapaient » le carton durant leur après midi du dimanche où les chasseurs et pêcheurs venaient narrer, à la nuit tombante leurs exploits du jour et les footex refaisaient le match où à coup sûr, ils finissaient par gagner. On venait partager ses peines et ses joies, son désespoir et ses espoirs, sa mélancolie ou son optimisme, se réchauffer le cœur avec un pote ou la personne derrière le comptoir. On y discutait de tout et de rien et chacun avait la bonne solution pour sauver le monde de ses périls. Dans ces lieux où on était connu par son sobriquet, Dédé, Néné, Nanou, Polo, Nanard, Bébert, Bob, Pierrot, Jeannot, ...Et consort, on était bien. Alors dans ces lieux, où l'odeur de tabac régnait en maître les soucis s'évadaient, l'espoir resurgissait, discuter faisait du bien, tout simplement. On reprenait vie alors pas étonnant qu'aujourd'hui, il soit des lieux de retrouvailles et le symbole de la fin du grand sommeil. Pourvu que ça dure !

Dans ce douzième numéro de l'Alloinay vous retrouverez vos rubriques quotidiennes avec une large place au budget communal et aux différentes actions réalisées par la municipalité depuis le début de l'année. Désormais, toutes nos anciennes communes sont dotées de jeux pour les enfants et ils ont été appréciés durant le début du printemps. Nous continuons de donner la parole à nos habitants, artisan, avec Stéphane ou jeune avec Gabin. Notre environnement reste un sujet d'actualité *èkosentia* pour nos paysages et Mellois en Poitou réfléchit à une nouvelle organisation pour la collecte de nos déchets. Les 20 et 27 juin, nous voterons pour élire nos représentants au département et à la région et ce vote sera le dernier sur les Alleuds et Loizé. Enfin, nos associations trépignent de reprendre leurs activités quotidiennes même si pour celles qui se pratiquent en extérieur, elles ont été actives. Mais pour la majorité d'entre elles, elles espèrent se retrouver comme avant autour d'une table ou d'un verre. Bon été!!

# INFORMATIONS MUNICIPALES

Il est à noter que les délibérations du conseil municipal sont consultables à la mairie de Gournay, sur les panneaux d'affichage extérieur et sur le site internet de la commune (alloinay.fr). L'Alloinay ne retranscrit pas l'intégralité de celles-ci.

## Séance du 12 janvier 2021.

**REFECTION de la TOITURE de la SALLE POLYVALENTE** : Mr le Maire informe le CM que la toiture de la salle polyvalente présente des problèmes d'infiltration et qu'il est impératif d'y effectuer des travaux. Après en avoir délibéré le CM à l'unanimité confie à Mr Hervé BEAUDOIN architecte au cabinet BEAUDOIN & ENGEL la mission pour la réfection de la toiture. Les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget primitif 2021. Le CM autorise le maire à déposer une déclaration préalable pour réaliser la réfection de la toiture. Le CM autorise Mr le Maire à lancer la procédure de l'appel d'offres. Le CM à l'unanimité désigne le bureau de contrôle APAVE de NIORT pour suivre ces travaux. La commission d'appel d'offres est composée de Mr Bernard CHARTIER (Président de la commission) membres titulaires Mrs Jean-Marie VAIE, Damien GOURICHON et Daniel RAYNEAU, membres suppléants Maguy LUCQUIAUD, Daniel MINOT et Jean-Guy RAFFOUX. Le CM accepte la composition de la commission travaux, Mrs Jean-Marie VAIE, Daniel RAYNEAU et Damien GOURICHON.

**FERMETURE de la SALLE POLYVALENTE de GOURNAY** : Mr le Maire rappelle au CM que les travaux de réfection de la toiture seront effectués dans le courant de l'année 2021. Le CM décide à l'unanimité de ne pas prendre de réservation pour la salle polyvalente jusqu'au 31 octobre 2021.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**Bureau de vote**, lors de la dernière réunion les élus ont demandé la fermeture des bureaux de vote de Loizé et Les Alleuds. Un arrêté a été pris par le préfet pour la création d'un bureau de vote unique à Gournay à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Eoliennes**, une réunion se tiendra avec 3D lundi 18 janvier pour faire le point sur les routes. Un appel d'offres va être lancé pour la route de Bataillé à Chaignepain.

**Prom'haies**, suite à l'abattage des arbres lors de l'implantation des éoliennes, 500 mètres de haies sont à planter. James LAMY va planter une haie de 200 mètres et il reste 300 mètres de plantation à faire.

## Séance du 16 février 2021.

**INTERVENTION de Mr DUGUET et Mr POUZINEAU pour EKOSSENTIA** : Le principe du projet EKOSSENTIA est de réaliser un inventaire des différents chemins (communaux, ruraux, privés) de la commune en établissant un relevé des éléments fixes du paysage (haies, fossés, talus, bandes enherbées) avec la participation des habitants volontaires. L'inventaire réalisé servira à établir un état des lieux des linéaires paysagers situés en bordure des chemins de la commune. Il en découlera des propositions d'actions favorisant le développement des continuités écologiques. La commune a été partagée en 10 secteurs, ils seront inventoriés par une équipe de 3 ou 4 personnes dont un référent. La Fédération des Chasseurs sera le maître d'ouvrage de cet inventaire qui rentre dans le projet national « EKOSSENTIA ».

**ADHESION FREDON 79** : Mr le Maire rappelle au CM que la commune adhère à la FREDON DEUX-SEVRES (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette adhésion permet un accès pour les habitants de la commune à des services supplémentaires à prix préférentiels (destruction de nid de frelon asiatique, régulation des taupes et des chenilles processionnaires). Le CM après en avoir délibéré accepte à l'unanimité, l'adhésion de la commune à la FREDON 79.

**TRAVAUX de VOIRIES 2021** : Mr le Maire informe le CM qu'un point a été fait pour les routes qui doivent être reprises : Bataillé: rue de la source, La Boudranche: rue de La Garenne, Les Alleuds: la voie communale qui va de la sortie de Chaignepain au château d'eau, Loizé: rue du château d'eau et Gounay: rue du vieux-bourg. Les devis seront présentés lors d'une prochaine réunion.

## **Questions diverses :**

**Eoliennes** : Enercon va prendre en charge la réfection du chemin de la boiserie qui mène à l'emplacement de la base de vie.

**Mandegault** : Des habitants se plaignent de la vitesse excessive de certaines voitures en entrant dans le village, notamment le matin et le soir, lorsque les parents d'élèves rejoignent l'école de Melleran. Il sera demandé au président de l'APE de faire passer une information auprès des familles afin d'exposer le problème de la vitesse lorsque les parents emmènent leurs enfants à l'école.

**Ecole** : La semaine de 4 jours 1/2 sera maintenue à la rentrée prochaine. Il persiste une iniquité des écoles au niveau des TAP. Rien n'est décidé pour la rentrée 2022. Il en ressort une volonté politique de pérenniser les TAP.

### Séance du 16 mars 2021.

**APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2020 de la COMMUNE** : Le CM examine le compte administratif de l'exercice 2020 du budget de la commune, lequel s'établit comme suit :

**Fonctionnement** : dépenses -683 492,08/ recettes 810 874,94/ résultat de l'exercice 127 382,86

Résultat de clôture : 1 120 514,66

**Investissement** : Dépenses -91 791,98/ recettes 164 323,53/ résultat de l'exercice 72 530,565

Résultat de clôture : 47 415,73

Le CM, approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget 2020 de la commune, Mr le Maire n'ayant pas pris part au vote.

**DEVIS TRAVAUX de VOIRIE** : Mr le Maire présente les devis du SIVU voirie La Boutonne pour la réfection de six voies : rechargement de la chaussée en grave émulsion, remise à niveau des bouches à clés, étanchéité par un bicouche et une couche d'accrochage Coût des travaux, matériaux 97 743,86 /droit de tirage 23 309,58/ rabotage 11 600 soit 132 653, 79 de travaux à réaliser. Après en avoir délibéré, le CM, accepte les devis présentés.

### Séance du 13 avril 2021.

**FIXATION des TAUX d'IMPOSITION pour 2021** :

Mr le Maire informe le CM que dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce transfert de taux n'a aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local.

**BUDGET PRIMITIF 2021: voir l'article dans les pages suivantes.**

**DEVIS MIROIR d'AGGLOMERATION** : Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire pour la sécurité, de remplacer le miroir à Mandegault, route de Loizé. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité accepte le devis de RIC Collectivités. Eric GOUINAUD signale qu'il a été interpellé par plusieurs habitants de Mandegault au sujet de la vitesse. Mr le Maire informe l'assemblée que la commune de Melleran ne souhaite pas faire d'aménagement de sécurité alors que la plus grande partie de Mandegault est sur son territoire.

**LOTISSEMENT Les BONIGES** : Mr le Maire rappelle au CM que lors de la précédente réunion des questions se posaient par rapport aux limites de parcelles et à l'entretien des haies qui entourent le lotissement. Une réflexion était en cours suite à une information du géomètre. Après demande de renseignements auprès du service urbanisme, il s'avère que le règlement du lotissement est toujours d'actualité. Mr le Maire souhaiterait border les parcelles invendues en y intégrant la bande de terrain avec la plantation. D'autre part, une ligne électrique traversant la parcelle 4 rendrait cette dernière non constructible, actuellement cette parcelle est bien constructible. Des personnes seraient intéressées par l'achat d'une parcelle voire deux.

**EKOSENTIA** : Mr le Maire rappelle au CM que la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres a proposé à la commune de Alloinay le projet EKOSENTIA qui consiste à répertorier les haies, la végétation le long de nos chemins. Après en avoir délibéré, le CM, par 15 voix pour et 2 abstentions accepte le projet. Eric GOUINAUD en sera le responsable auprès de la Fédération des Chasseurs.

**Nous vous informons qu'en raison du contexte sanitaire actuel et indécis pour les prochains mois, le conseil municipal de Alloinay a décidé de ne pas fêter le 14 juillet 2021. Néanmoins, nous espérons pouvoir organiser une soirée festive au début de septembre comme nous l'avons fait voila deux ans avec feu d'artifice. Nous vous tiendrons informés des modalités dans l'été.**

## BUDGET DE LA COMMUNE

Avant le vote du budget, il convient au conseil municipal d'approuver le compte administratif de l'année 2020. Mr le maire a présenté le compte administratif 2020 qui met au jour un excédent de clôture en fonctionnement de 127 382,86€ et un excédent en clôture de la section investissement de 75 530,55€. L'ensemble présente une situation excédentaire de 199 913,41€ pour l'année. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 tel que présenté.

Le vote du budget est l'acte essentiel d'une collectivité.

### LES PRINCIPES.

Le budget de la commune est divisé en fonctionnement et investissement. Il existe des règles précises pour savoir ce qui relève de ces deux parties. Le budget doit être en équilibre : les recettes doivent être égales aux dépenses au centime près. Que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

Le budget doit être sincère. C'est à dire qu'il ne doit pas user d'artifices comptables pour masquer un déficit.

La commune reste maîtresse de ses choix dans la mesure où le budget respecte les règles. C'est le principe de la souveraineté budgétaire. Il est contrôlé sur le plan formel par la préfecture.

Tous les documents budgétaires sont consultables par les citoyens.

### BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2021

**La section de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...) et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, prestations de services, dotations de l'état et impôts et taxes. Afin de respecter leur destination, les recettes fiscales et les dotations de fonctionnement sont intégralement affectées aux dépenses de fonctionnement.

<b>DEPENSES</b>	Valeur exprimée en euro
Charges à caractère général	638 000
Charges de personnel	237 150
Atténuation de produits	900
Dépenses imprévues	20 535
Virement à la section investissement	500 000
Opération d'ordres de transfert entre section	80 740
Autres charges de gestion	415 600
Charges financières	6 800
Charges exceptionnelles	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 902 725</b>

<b>RECETTES</b>	
Excédent antérieur reporté	1 108 449,18
Atténuation de charges	0
Transfert entre sections	42 045
Produits des services	6 000,82
Impôts et taxes	457 509
Dotations et participations	206 721
Autres produits de gestion	82 000
Produits exceptionnels	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 902 725</b>

**La section d'investissement** regroupe en dépenses le remboursement de la dette en capital et les dépenses d'équipements de la collectivité (travaux en cours et divers achats...). Et en recette les emprunts, le FCTVA, les dotations et subventions de l'état, de la région, du département.

<b>DEPENSES</b>	
Subvention d'investissement	<b>25 830</b>
Transfert entre section	<b>2 045</b>
Emprunts et dettes	<b>31 400</b>
Immobilisations corporelles	<b>40 000</b>
Immobilisations corporelles	<b>586 386,76</b>
Reste à réaliser 2020	<b>29 624,24</b>
<b>TOTAL</b>	<b>715 286</b>

<b>RECETTES</b>	
Excédent investissement reporté	<b>47 415,73</b>
Produit cession immobilisation	<b>0</b>
Virement section fonctionnement	<b>500 000</b>
Transferts entre sections	<b>80 740</b>
Dotations, fonds divers	<b>35 000,27</b>
Subventions d'investissement	<b>49 130</b>
Emprunts et dettes	<b>3 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>715 286</b>

**Cette année une dépense importante est prévue: la réfection de la toiture de la salle polyvalente qui devrait être réalisée dans le deuxième semestre. Un entretien important de la voirie est finalisé.**



## COMMEMORATION DU 8 MAI 2021



La commémoration du 8 mai s'est déroulée en petit comité (Mr le Maire et Mrs les adjoints), Covid oblige ! Nous avons déposé une gerbe au monument aux morts de chaque commune, effectué l'appel des morts et la traditionnelle minute de silence.

Un court extrait du **Message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants :**

*« 8 mai 1945. Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent. »*



## ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DU 20 et 27 JUIN

Les 20 et 27 juin, auront lieu les élections départementales et régionales. Ce n'est pas la première fois que deux élections se déroulent en même temps mais dans un contexte sanitaire compliqué l'organisation de ces élections est complexe avec la mise en place d'un protocole strict que nous appliquerons.

Ces élections marqueront aussi la fin de la tenue des élections sur les bureaux de Loizé et Les Alleuds. En effet, le 16 décembre dernier, réunis en conseil municipal, les élus ont pris la décision de fermer les bureaux de vote de Loizé et Les Alleuds.

En fait, nous espérons pouvoir tenir ces élections de juin dans un seul bureau de vote pour éviter de multiplier par trois les contraintes. Mais la préfecture a certes validé notre délibération mais à partir de janvier 2022, seulement !!

Pour une municipalité, l'organisation d'élections est toujours un moment fort. Le vote demeure un geste démocratique. Depuis la création de notre commune d'Alloinay, nous avons conservé trois bureaux de vote (à Gournay, à Loizé et Les Alleuds). Pour les élus, une grande partie de ces journées est consacrée à la tenue du bureau de

vote. D'autre part, en conservant les trois bureaux de vote, il faut multiplier les charges administratives par trois. Pour une double élection comme celle de cette année c'est donc 16 procès verbaux qu'il nous faudrait remplir. Cette double échéance électorale et les conséquences qui en découlent ne sont pas à négliger et nous ont invités à la réflexion.

Le vote est aussi un moyen, pour nous élus, de rencontrer nos administrés et de faire connaissance, parfois avec des nouveaux habitants. En restant sur notre commune d'origine, les élus n'apprennent pas à connaître les habitants des autres lieux.

Depuis 2017, nous sommes une seule entité communale, il faut aussi savoir franchir le pas et mutualiser ce qui nous semble possible.

**En juin, ce sera donc la dernière fois que le vote s'organisera sur les trois ex-communes. A partir de 2022, le vote pour tous les habitants d'Alloinay aura lieu à Gournay uniquement.**



# TRAVAUX SUR LA COMMUNE

## Plan de relance Départemental

Le Conseil Départemental a mis en place mi 2020 (suite à la crise sanitaire) un plan de relance nommé « dispositif de soutien à l'investissement local ». L'objectif étant de soutenir la reprise de l'économie deux-sévrienne en favorisant 1000 chantiers à 10 000 € subventionnés à hauteur de 5 000 €. Ce coup de pouce départemental porte sur la réalisation de travaux contribuant à l'amélioration des équipements publics (rénovation bâtiment, voirie, espaces extérieurs...), ces travaux devaient être réalisés par des entreprises locales.

**Dans ce cadre notre commune a présenté 3 projets qui ont été retenus.**

**1** : Les aires de jeux pour enfants. L'aire de jeu du stade de Gournay a été améliorée par l'ajout d'un parcours d'équilibre « type Indiana » et un tourniquet.

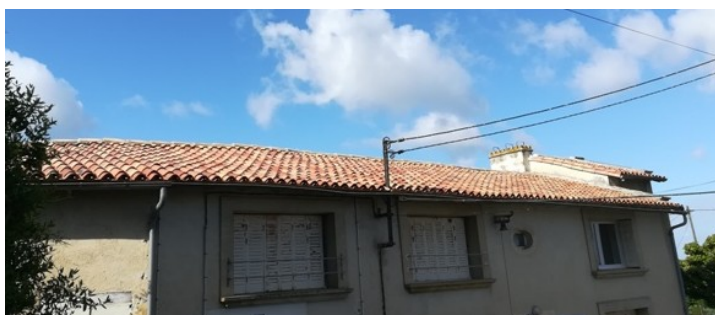
Sur Loizé (espace de la ferme), ajout de deux jeux sur ressort pour les plus jeunes.

Aux Alleuds, une aire de jeux a été créée, balançoire et parcours d'équilibre (type indiana). Ce parcours peut-être complété par l'ajout de nouveaux éléments. Pour les trois sites ses jeux sont homologués et ils se doivent d'être utilisés conformément aux prescriptions du fabricant. Il en va de soi que l'utilisation de ces équipements est sous la responsabilité des accompagnants.

Les jeux ont été installés par nos agents communaux assistés par un technicien de la société PCV (situé à Echiré), ils sont fabriqués dans les Deux-Sèvres par la société "Extébois" (à Bresuire).



**2** : Villa St Jean : La toiture qui donnait des signes de vieillesse a été refaite en tuiles neuves (travaux réalisés par l'entreprise Ayrault).



**3** : Pare ballons : Les pare ballons en place étaient peu esthétiques, usés par l'âge (plus de 30 ans). C'est la société PCV qui a effectué le renouvellement assisté par nos agents communaux.





Rénovation de la route Bataillé Chaignepain par l'entreprise Colas, financée par 3D Energies, suite aux implantations de trois éoliennes sur le site des Raffauds



Plantation de 500 m de haie sur Gournay par l'entreprise Prom'haies financée par 3D Energies suite aux arrachages sur la masse communale du Cerisaie.

**Un grand miroir** a été installé à Mandegaud, pour la sortie de la rue de la Pompe. Cela permettra aux usagers de cette route une meilleure visibilité de Loizé et de Melleran.

A Mandegaud, comme sur d'autres tronçons de notre commune, vous êtes nombreux à nous interpeller pour assurer la sécurité routière. Nous l'évoquons régulièrement lors de nos conseils municipaux mais la bonne solution n'existe pas tant qu'hélas, nos concitoyens n'auront pas admis qu'ils doivent réduire leur vitesse lors des traversées de bourgs. Nous sommes les premiers à reprocher que nous manquons de liberté mais il faut toujours user de stratagèmes pour faire prendre conscience aux uns et aux autres du danger de la route. Nous restons vigilants mais malgré les coussins berlinois, les chicanes, les radars pédagogiques, la signalétique que nous avons mis en place nous avons toujours certains énergumènes qui outre-passent la limitation de vitesse autorisée ! Hélas !



**Nettoyage des mares** : Au printemps, les agents ont procédé au nettoyage de deux mares qui au fil du temps étaient gagnées par la végétation. Il s'agit de celle de Bataillé et de la Boudranche dite la « tonnelle ». Vestiges d'un temps révolu où les mares avaient leur utilité pour abreuver les troupeaux (et oui, en campagne, chèvres et vaches déambulaient) et assurer un réservoir d'eau lors des orages ou de fortes intempéries pour éviter des inondations. Elles ne demeurent pas moins des curiosités où la faune sauvage peut continuer à venir se rafraîchir.



## COMMUNICATION DU SYNDICAT DES EAUX 4B

### UN PROJET DE TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ ? AYEZ LE RÉFLEXE DICT-conjointe !

Le territoire français est quadrillé par plus de 2.5 millions de kilomètres de réseaux de toute sorte qu'ils soient aériens ou enterrés : eau potable, électricité, télécommunication, gaz de ville, assainissement, etc.

Pour limiter les conséquences parfois désastreuses liées aux trop nombreux endommagements accidentels de ces réseaux, une réglementation a vu le jour en 2012.

Cette réglementation a notamment créé un guichet unique auprès duquel les travaux prévus à proximité des réseaux doivent être déclarés pour permettre aux exploitants de localiser au préalable leurs différents réseaux.

En tant que particulier, vous êtes également concerné par cette réglementation si vous envisagez des travaux même s'ils ont lieu sur votre propriété. En effet, des réseaux souterrains alimentant votre maison sont parfois endommagés suite à des travaux non déclarés. Sachez que vous serez facturés des frais de réparation si vous endommagez votre branchement en eau potable et que vous vous exposez également à une amende de 1 500 €.

Pour réaliser la Déclaration de vos Travaux dénommée DICT-conjointe, rendez-vous sur le site [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr). Ce téléservice est complètement gratuit.

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter le Syndicat 4B au 05 49 07 74 31.

# PROJET EKOSENTIA

La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC79) et la commune d'Alloinay sont partenaires dans la réalisation du projet participatif :

« **Ekosentia, Chemins ruraux cœurs de biodiversité** ».

Le projet Ekosentia, se veut être un projet **participatif**, de **concertation** et **fédérateur** autour d'une thématique commune, les chemins ruraux. Il doit être également, créateur de dialogue et d'échange entre les différents acteurs du territoire. C'est pourquoi, il s'adresse à l'ensemble des forces vives de la commune d'Alloinay.

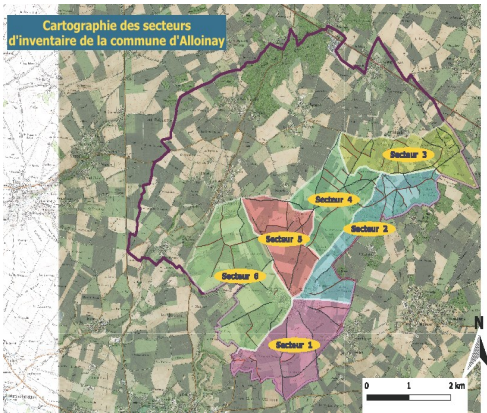
Ce projet, est dans la continuité des différentes actions d'aménagements et d'animations réalisées depuis de nombreuses années sur notre commune, que ce soit en termes de plantations de haies, d'implantations de jachères faune sauvage ou de bandes enherbées/mellifères, ....

Le projet Ekosentia, a pour objet de réaliser un recensement des éléments paysagers situés sur le bord des chemins ruraux et voies communales de manière à mettre en valeur le patrimoine local (historique et naturel). Afin de réaliser un projet à taille humaine, les relevés seront réalisés dans un premier temps, dans le sud de la commune prenant en compte la totalité du territoire de Loizé et une partie de Gournay et des Alleuds.

L'ensemble des relevés a été réalisé entre le 01 mai et le 06 juin par des équipes de 3 à 4 bénévoles réparties sur 6 secteurs.

Afin de mener au mieux le projet et pour qu'il soit en accord avec les attentes locales, un Comité de Pilotage (COPIL) sera mis en place. Le COPIL a pour principal objectif mettre autour de la table de l'ensemble des acteurs et d'avoir connaissance de leurs attentes.

C'est un projet multi-partenarial, qui repose sur l'ensemble des citoyens de la commune. A la suite de ces inventaires, **des propositions** de gestion, d'aménagements, d'animations vont être réalisées par la FDC79 en concordance avec les attentes locales. L'ensemble de ces préconisations seront transmises pour étude au Comité de Pilotage du projet. Par la suite, les actions retenues seront présentées en Conseil municipal et lors d'une réunion publique, si les conditions sanitaires le permettent. Ces préconisations ne se réaliseront que sur la base du volontariat et ne doivent en aucun cas, être source de contrainte.



Par ailleurs, si vous avez des souhaits de réalisation d'actions en relation avec la thématique des chemins ruraux ou des projets environnementaux, comme des plantations de haies, installations de jachère faune sauvage ou encore de bandes enherbées/

mellifères, n'hésitez pas à nous en faire part pour qu'on puisse les étudier et vous accompagner dans leurs réalisations.



*Les référents bénévoles d'Alloinay, en formation avec la fédération des chasseurs, le samedi 24 avril. Il s'agit pour chacun d'eux de savoir remplir la fiche diagnostic sur le paysage.*

## PAROLE D'ADO : Gabin BRUMELOT

Scolarisé en classe de terminale au lycée Desfontaines, Gabin BRUMELOT, réside sur Loizé, évolue cette année en U18 (dans une équipe en entente FCB/ASPM) et il est un jeune éducateur du FCB.

### 1 - Depuis quand es-tu éducateur ?

*Il me semble être à ma 3ème année en tant qu'éducateur, toutes aux FCBoutonnais, club auquel je suis attaché depuis déjà plusieurs années.*

### 2 - Pourquoi être devenu éducateur ?

*A la base, je suis devenu éducateur car il fallait des bénévoles et qu'on m'a proposé de le faire. Puis j'ai aimé venir les mercredis et samedis, d'autant plus que j'ai ensuite voulu devenir entraîneur professionnel, ce qui est toujours le cas, j'ai donc pensé que cela serait une bonne base pour apprendre et découvrir le métier.*

*Je me sens plus investi cette année que celle auparavant, peut-être parce que j'arrive mieux à m'organiser pour pouvoir être présent et parce que j'aime beaucoup ce que je fais.*

### 3 - De quelle équipe t'occupes-tu généralement ?

*Je m'occupe généralement des U8-U9, c'est-à-dire des 7-8 ans. Il m'est déjà arrivé, très rarement, d'aider un autre éducateur pour la catégorie en-dessous.*

### 4 - Qu'apprécies-tu dans ta fonction ?

*J'apprécie le fait d'apprendre le football à des petits car plus ils apprennent tôt mieux ils comprennent et deviennent plus forts. Je pense que les entraînements dès le plus jeune âge sont la base. C'est aussi intéressant de voir ce qui s'entraîne chez eux, seul ou avec leurs parents, et qui veulent te montrer qu'ils sont devenus plus forts.*

### 5 - Quelles sont tes ambitions en tant qu'éducateur pour la future saison ?

*Sachant que je ferais mes études plus loin et qu'il sera difficile pour moi de me déplacer, je ne suis pas sûr de pouvoir continuer. Mais, j'aimerais tout de même continuer à passer mes diplômes pour pouvoir apprendre, et, je voudrais aussi entraîner des équipes plus âgées. Mais, je pense que je ne suis pas encore prêt pour cela car j'estime qu'il me manque un critère pour passer au niveau supérieur.*

### 6 - Quelles sont les formations que tu as passées ?

*J'ai été formé au CFF1, diplôme permettant d'entraîner jusqu'en U10-U11, c'est-à-dire les 9-10 ans. Il ne me reste qu'à passer la certification, mais avec la Covid, cela est difficile.*

### 7 - Penses-tu qu'en devenant éducateur de jeunes, ta personnalité a évolué ? Et si oui, où penses-tu avoir évolué ?

*Devenir éducateur m'a appris à mettre en place une activité, à gérer un groupe, cela m'a aussi permis de transmettre ma passion à des enfants qui sont ravis de vous retrouver à chaque fois et qui, je l'espère, réussiront à devenir de très bons joueurs. Je ne pense pas que cela ait changé ma personnalité pour autant, je reste le même avec mes idées. Il me reste tout de même beaucoup à apprendre pour devenir un bon coach.*

### 8 - A quel entraîneur connu aimerais-tu ressembler ?

*J'aimerais ressembler à un mélange entre Christophe Galtier, pour ce qu'il accomplit dans chaque club où il passe, Marcelo Bielsa, pour sa personnalité et sa manière de faire jouer son équipe, et enfin José Mourinho, aussi pour sa personnalité mais surtout pour les folies qu'il est capable de faire pour que son équipe atteigne le sommet.*

### 9 - Quel(s) conseil(s) donnerais-tu aux jeunes footballeurs et aux jeunes qui voudraient devenir éducateur ?

*Je ne suis pas très expérimenté mais je pense que, pour devenir éducateur, il faut se former, ne pas avoir peur, écouter les conseils et commencer dans les catégories les plus basses pour éviter d'être perdu et pouvoir apprendre sans avoir de pression. Pour devenir un bon joueur, je pense qu'il faut s'entraîner et écouter les conseils des plus expérimentés.*

### 10 - Un dernier message à faire passer ?

*Je souhaite que le FCB se développe un peu plus et réussisse à faire de grandes choses l'année prochaine et j'espère pouvoir participer à l'ascension du club. Vive le FCB !!  
Et n'oublions pas que le football est bien plus qu'un sport.*



**Gabin entouré de ses jeunes pousses, lors d'une animation sportive**

## PAROLES D'ARTISAN : Stéphane VEZINAT

**SVPROCLIM , entreprise située à Gournay, dirigeant Mr Stéphane VEZINAT.  
Spécialiste de la pompe à chaleur, du climatiseur...**

### **Présentation de son dirigeant**

Stéphane est natif de Ruffec , l'ainé d'une fratrie de 3 enfants. Sa maman a travaillé à l'usine SANDEFO (confection) et son papa à la Base Intermarché au service informatique avant de créer sa propre entreprise sur NIORT. Ils habitaient Buffevent.

### **Son parcours professionnel.**

Stéphane ne souhaitait pas se lancer dans de grandes études, il souhaitait exercer un métier. C'est pourquoi dès 14 ans il commence sa formation en plomberie par le biais de l'apprentissage. Son maître de stage (Mr Serge WALK) n'était autre que son voisin, il obtiendra un CAP en installation sanitaire puis un BP en électrotechnique. Ses deux diplômes en poche, il travaille en intérim à la société BOMMORT et se spécialise dans la gestion des automatismes. Le travail dans la région se raréfie, il décide donc de traverser La Manche en 1987. Pour être à l'aise dans ce nouvel environnement, il est nécessaire de se former à la langue de Shakespeare, pendant 18 mois il travaillera comme technicien son et lumière et il précise « Pour apprendre l'anglais, la meilleure école c'est le PUB ». Son anglais s'est nettement amélioré il peut envisager de changer de cap, il devient technicien de maintenance sur système climatique et frigorifique dans un des aéroports de Londres, Gatwick (le 2<sup>ème</sup> plus important du pays). Il en profite pour se perfectionner et obtient un BEP réfrigérateur en 2007. Ne se voyant pas faire sa vie en Angleterre il décide de rentrer en France en 2009, donc direction Gournay, il avait anticipé ce retour au pays par l'achat d'une maison quelques années auparavant.

### **Son retour en France.**

Il ne souhaitait pas être ouvrier, il décide de s'installer estimant avoir suffisamment de connaissance pour répondre aux demandes de ses futurs clients. Il s'oriente vers du matériel utilisant les énergies renouvelables. Les premières années il décroche un contrat de sous-traitance pour la mise en service de pompe à chaleur. Par la suite il réalise la pose, la maintenance et réparation de matériel de chauffage et de climatisation n'utilisant pas les énergies fossiles.

### **Déjà 12 ans d'activité, le bilan**

En 12 ans, il estime avoir une clientèle fidèle. Il considère que les performances énergétiques du matériel se sont nettement améliorées, même les prix sont stables.

### **Et l'avenir ?**

Stéphane se lance de nouveaux défis, la mise en place du photovoltaïque résidentiel, c'est-à-dire la pose de panneaux solaires sur une habitation pour l'auto consommation de sa production électrique avec revente du surplus, la clientèle sera au rendez-vous. L'hydro électricité pour la production d'électricité par la force de l'eau qui sera vendu aux fournisseurs.

### **Pour stabiliser son activité.**

Stéphane vient de renforcer son équipe, il accueille un apprenti et pour faire face au surcroît de travail administratif une secrétaire vient de le rejoindre il fait également appel à un collègue sur certain chantier.

### **Entreprise certifiée.**

Stéphane suit des formations régulièrement pour suivre l'évolution du matériel. Il possède les agréments **Qualipack** (pompe à chaleur), **QualiPV** (photovoltaïque), **Bureau Véritas** (normes frigorifiques). Il est en mesure d'effectuer les dossiers d'aide (**Anah** pour l'amélioration énergétique et **Ma prime rénov** pour le remplacement d'une chaudière à fuel).

Vous trouverez ses coordonnées sur le site de la commune ou sur le site Guide artisan aubade (rubrique trouver un artisan, recherche sur la carte, chauffagiste, Gournay-Loizé, SV Proclim)



## NOUVELLE ENTREPRISE A ALLOINAY

Nous vous informons qu'une nouvelle entreprise s'est installée sur notre commune, ci-joint sa carte de visite.



Solutions de Sécurité

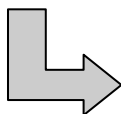
- Vidéosurveillance
- Alarme intrusion
- Contrôle d'accès
- Automatisation d'ouverture



Pour toutes vos exigences de sécurité  
Veuillez nous contacter pour un sondage et devis gratuits

Portable : 07 71 61 43 74 Email : [service@efsfrance.com](mailto:service@efsfrance.com)

 [www.facebook.com/efsfrance/](https://www.facebook.com/efsfrance/)



## CONNAISSEZ VOUS BIEN LE TERRITOIRE DE VOTRE COMMUNE

Nous vous proposons dans ce bulletin de tester vos connaissances en vous promenant sur la commune. Cette découverte ou re-découverte de notre paysage et notre patrimoine peut se faire à pied, en vélo... en suivant les différentes énigmes vous pourrez découvrir...

Dans cette bourgade nommée « Alodus » au Moyen Age, trouvez vous ces éléments qui ont un lien avec les bénédictins...

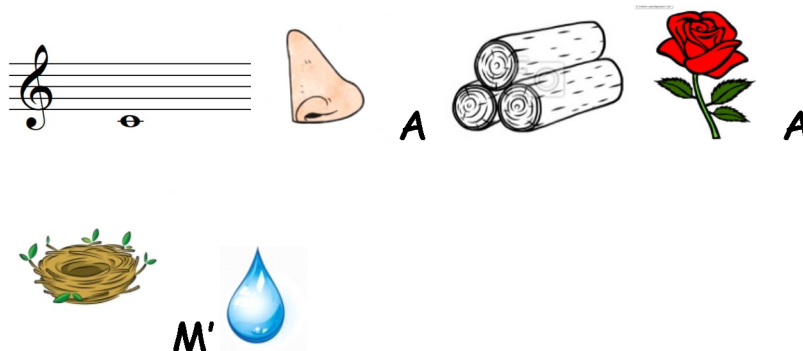


**Enigme :** Combien de feuilles ornent ce portail ? Combien de marches descendent à la crypte ?

Poursuivez votre chemin en vous rendant à cette mare qui a été nettoyée par nos agents cet hiver, et qui est située dans une « zone de conflit »... De plus saviez vous qu'autrefois, de nombreuses mares figuraient dans nos villages ?



**Enigme :** Mais à quoi servaient-elles ? Résolvez ce rébus pour le savoir...



Poursuivez votre chemin en déambulant dans notre campagne, en direction des anciennes terres de deux seigneuries « haute » et « basse »...

Saurez vous retrouver l'arbre au 1<sup>er</sup> plan qui est voisin également du territoire de « la Somptueuse », se trouvant sur un chemin rural à côté de la D111....

**Enigme** : Cherchez au pied de cet arbre, pour y trouver un petit air de mer .....

Rendez-vous maintenant dans le patronat de Saint Pierre ès Liens...



**Enigme** : au pied de ce puits, combien y a-t-il de jardinière ?



**Enigme** : Sur quel bâtiment trouvons nous cette particularité ? Et est-elle située sur la façade Nord, Sud, Est ou Ouest ?

Puis allez chercher les cinq « nougerats » perdus dans les champs comme si vous vous rendiez à l'école voisine.... Pour les trouver vous devrez prendre le chemin des Charettes .....



**Enigme** : Au pied d'un vous trouverez un élément artificiel important pour la faune, mais quel est-il ?

Les réponses à nos énigmes seront dévoilées dans notre prochain bulletin.



# ASSOCIATIONS COMMUNALES



Cette saison 2020/2021 est donc une saison blanche pour nos footballeurs qui seront donc restés en sommeil depuis la fin du mois d'octobre. Nous espérons que le retour à la normal sera une réalité à partir du mois d'août prochain.

Néanmoins durant cette période difficile les éducateurs du FC Boutonnais ont proposé des animations hebdomadaires pour permettre aux jeunes de poursuivre une activité sportive. Cette initiative a été appréciée par nos licenciés et les parents car nos jeunes ont besoin de cette activité extérieure pour leur équilibre.

Sur un plan fonctionnel, le FCB a organisé un second repas à emporter en avril, spécial fruits de mer où 680 repas ont été distribués. Un tel succès a redonné le sourire aux bénévoles et tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont jointes à cette manifestation.

Le FCB a aussi décidé d'avoir un parrain et le choix s'est porté sur le journaliste sportif de RMC, Jérôme SILLON. Natif de Pioussay et footballeur à ses heures à Chef Boutonne, il a accepté avec joie notre proposition et lors des retransmissions européennes de Ligue des Champions, il n'a pas hésité à nous envoyer des vidéos des stades européens aussi prestigieux que Barcelone, Munich, Paris ou Manchester. C'est une fierté pour notre club et même si Jérôme nous a fait l'honneur de venir nous voir le 27 mars, nous espérons une nouvelle visite à une période plus favorable d'ici la fin de l'année.

Désormais les bénévoles du club sont donc dans la préparation de la nouvelle saison avec l'organisation de la brocante, le dimanche 11 juillet et l'intronisation de Bruno Puygranier au poste de responsable technique. Bruno est un ancien joueur de l'Espérance de Chef Boutonne et a fait une grande partie de sa carrière à Melle. Par ses qualités humaines et sportives, il devrait nous apporter un nouvel élan.

Les samedis 12 et 26 juin (de 10h à 12h), nous organisons deux portes ouvertes sur Chef Boutonne à l'intention des jeunes filles, avis aux amatrices.

*C'est par l'initiative de Robin G, éducateur et joueur du FCB, que l'idée est venue. Les deux co-présidents, Eric G et Laurent M, ont validé cette idée. Jérôme Sillon, célèbre journaliste de RMC a accepté avec fierté ce parrainage et il est venu en mars rencontrer les bénévoles du club. Le club lui a offert un équipement du club qu'il pourra revêtir lors de ses commentaires sur les plus grands stades d'Europe d'où, il nous envoie parfois des vidéos.*



## INFOS APE

L'APE des écoles d'Alloinay et Melleran vient d'organiser 2 manifestations :  
La collecte de papier et la vente de chocolats

*Ces 2 activités ont connu un franc succès !!!*

### La Collecte de papier

La collecte de papiers a eu lieu les 27 et 28 mars dernier,  
et a permis de récolter **5.420 tonnes de papier !!!**

Ces papiers ont été collectés par la communauté de communes et vont  
être recyclés en nouvelle pâte à papier.



### La vente de chocolats

La vente de chocolats a été effectuée en collaboration avec Anne Laure Gallois  
artisan pâtissière de Melle.



345 pièces ont été commandées.

Félicitations à Clément, Paulin et Timao, nos 3 meilleurs  
vendeurs qui sont repartis avec 1 méga œuf de 1.6 kg, 1 poule  
et 1 lapin.

Ils ont réalisé à eux trois un tiers des ventes et ont donc été  
justement récompensés.



Nous vous rappelons et ce malgré les importantes contraintes liées à la crise sanitaire, que  
l'APE a versé pour cette année scolaire 25 € par enfant aux écoles soit 1600 € à Melleran et 1200 € à  
Alloinay.

Ces fonds ont surtout permis, en cette année sans voyage scolaire, de rééquiper la bibliothèque de  
Melleran (mobilier, livres et matériel éducatif).

L'école d'Alloinay a choisi d'utiliser ces fonds pour des livres scolaires et de lecture. Une réflexion est  
également en cours pour acheter des jeux pour la cour de récréation.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin nous organisons une tombola géante ainsi qu'une vente  
de plats et de colis de viande à emporter.

L'équipe APE

PS : Pour plus de renseignements sur l'APE, vous pouvez contacter le Président Gaël Tireau au 0685115758 ou gaeltireau@yahoo.fr

## ACCA DE LOIZE

Depuis le début de l'année, l'ACCA de Loizé comme bon nombre d'ACCA vit au ralenti depuis la fermeture générale le 28 février.

L'ACCA a réalisé au cours de l'année le prélèvement de ces 10 chevreuils comme prévu, malgré le mois d'abstinence (en novembre).

Les comptages lièvres de janvier ont été prometteurs, avec un indice kilométrique supérieur à 5.

A la fin du mois de février malgré une météo capricieuse, les bénévoles ont pu planter les 300 mètres de haies prévus à la « vallée Bourrut ».

Les mois de mars et d'avril, particulièrement secs, ont nécessité d'alimenter en eau, les bassins pour permettre à la faune de trouver de l'eau.

Grande satisfaction, pour nous d'avoir réussi à mener le « repas à emporter » du samedi 6 mars. Nous avons distribué 280 repas, ce qui nous a rapporté un bénéfice, non négligeable, dans une année tronquée par le contexte sanitaire. Nous remercions toutes les personnes qui ont été solidaires de notre action.

Nous sommes conscients des dégâts que peuvent réaliser certaines espèces sur les semis de printemps, mais il est difficile d'intervenir : le corbeau n'est plus classé nuisible (il ne peut donc plus être tiré en période de non chasse) et les pigeons sont de plus en plus nombreux quand la chasse est fermée. Pour le lièvre, l'utilisation d'un répulsif au soufre odorant sur certaines cultures comme le tournesol peut être une solution. Néanmoins, nous restons à l'écoute des agriculteurs.

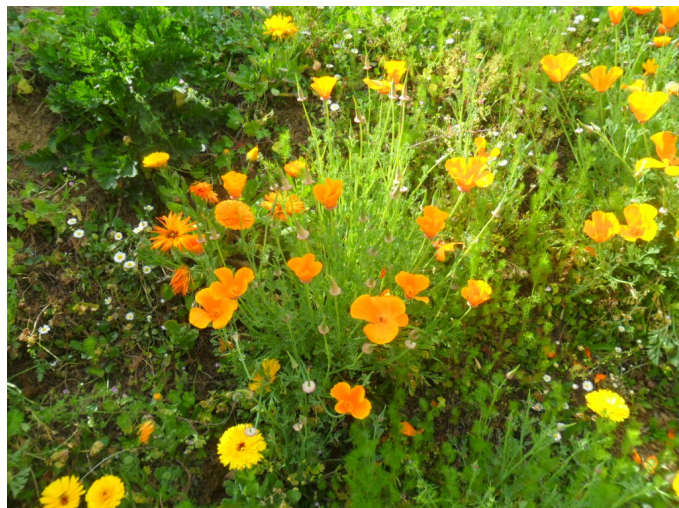
Désormais, nous sommes tournés vers la nouvelle campagne en espérant que nous pourrions mener nos manifestations comme dans le monde d'avant et que cette année, nous ne serons pas confinés sur un des mois les plus agréables pour la chasse et nous permettre de pratiquer notre passion sereinement.



*Le lièvre se porte bien, dommage qu'il soit friand des jeunes pousses de tournesol.*



*Les perdrix restent nombreuses au printemps mais les couvées rares. Hélas !*



**L'A.G.E.C. de Gournay** ayant été autorisée à poursuivre ses activités de plein air, a dû prendre toutes les précautions, afin de respecter les mesures sanitaires nécessaires : port du masque obligatoire, prise de température, gel hydro alcoolique et distance de 2m entre chaque adhérent.



*2m entre chaque adhérent.*



*Les loulous apprécient l'ombre !!*

Les moments de détente sont nécessaires. Nous vous rappelons qu'à notre centre d'éducation canine, nous éduquons en respectant les aptitudes naturelles de l'animal, ce qui implique une bonne connaissance des signaux d'apaisement, en premier lieu.

Lorsque le chien a acquis les codes canins, il faut observer les interactions et ne pas intervenir systématiquement, surtout si l'animal est en laisse. Nous avons encore incorporé dans le groupe un chien âgé de 9 ans, en provenance d'un refuge. Il a malheureusement été incompris toute sa vie, placé dans plusieurs foyers, 5 ans de refuge en trois étapes, mais heureusement, ses nouveaux maîtres sont venus nous voir. Il a fallu lui apprendre à ne plus courir les vélos, ne plus mordre, tolérer ses congénères, etc.....



***Une éducation bienveillante est toujours plus fructueuse qu'une méthode coercitive !!***

**Notre arrivée au Lycée Agricole de Melle. Un très bon après-midi, passé avec les élèves.**



Douze chiens étaient présents, ainsi que de nombreux accompagnateurs, pour faire connaître l'éducation canine. Le Club de l'A.G.E.C. a été sollicité, pour ses méthodes de travail. En effet, les élèves ont apprécié et avaient préparé des questions, auxquelles les moniteurs et éducateurs ont répondu.

**Notre nouveau site a vu le jour : [agec-centre-canin.fr](http://agec-centre-canin.fr)**

**Une nouvelle monitrice de club a également été formée au centre canin.**



*Travail avec un Rottweiler, réactif aux autres congénères. Le déconditionnement est un travail qui demande patience, compréhension et expérience.  
Vous remarquerez également que les chiens sont en liberté, nous sommes loin des contraintes, de la soumission et autres méthodes avec des colliers électriques.*



*Quelques séances, sous les platanes du lycée agricole de Melle.*

## MENU : TROIS JOURS DE FETE

Nous nous sommes quittés au mariage de Mathurin et Honorine, fatigués et repus. Malgré tout nous nous étions donnés rendez-vous pour le mariage de Roméo et Juliette. Roméo et Juliette n'habitent pas dans le même village, mais pour donner satisfaction aux deux familles le mariage va s'étaler sur deux jours. Peu importe, les chars à bancs transporteront les convives lentement mais sûrement, le respect de la vitesse n'était pas d'actualité...

Le dîner chez Roméo

*Consommé aux Perles du Japon*

*Bouchées à la royale*

*Langue de bœuf sauce madère*

*Rouelle de veau champignons*

*Gigot de mouton - Saïsson*

*Dinde aux marrons*

*Salade de saison*

*Crème vanille-fruits-pièces montées-tarte*

*Repas servis avec du Corbières, Coteaux de Saumur, Grand Saumur, Champagne frappé.*

Le déjeuner chez Juliette

*Homard mayonnaise*

*Tête de veau vinaigrette*

*Civet de Lièvre*

*Canetons aux petits pois*

*Pâté de foie gras*

*Poulets rôtis*

*Salade de saison*

*Salade d'oranges au Kirsch, gâteaux secs*

Quel contraste avec la nourriture quotidienne constituée pour l'essentiel de soupes, de légumes, de potées et des ragoûts habituels. Vous remarquerez qu'on ne sert pas de porc mais des viandes nobles (bœuf, veau, agneau...), on choisit les meilleurs morceaux (filet, noix, gigot), on propose des volailles de qualité (caneton, chapon...), on sert très souvent du homard ou de la langouste. Ces denrées étaient d'un prix raisonnable beaucoup plus abordable que de nos jours.

Mais dans toutes les familles, le mariage était une lourde charge financière, en principe les frais étaient entièrement couverts par les parents de la mariée !

Il se dit que certaines familles, quand une fille naissait, plantaient une peupleraie, la vente des arbres payait la noce !

Dans la société d'autrefois il n'y avait pas que des gens aisés, les familles modestes voir très modestes faisaient de gros efforts pour que les mariages deviennent des jours de fête.



## PHOTO DE CLASSE : Les Alleuds 1954-1955



garçons assis de G à D	LHOUMEAU Guy	LEQUILBEC Jean-Louis	BRARD Jean-Michel	PAUTROT Robert	LEQUILBEC Henri	BAUDIN Michel			
filles assises de G à D	BERLAND Roselyne	DOUCET Liliane	CHASSAC Marie-Thérèse	BOUFFARD Moïsette	CHASSAC Annie	LUCQUIAUD Jacqueline	LEQUILBEC Eliane	DECHAMP Marie-Thérèse	DEMPURE Christiane
	DOUCET Josiane	MAINGOT Geneviève	BERLAND Danielle						
filles debout de G à D	MAIXENDEAU Jeanine	MORISSET Claudette	LUCQUIAUD Claudette	PAUTROT Marinette	TIRANT Monique	BAUDIN Nicole	MAIXANDEAU Ginette	FAVRE Monique	CAIL Eliane
	MAINGOT Françoise	MAINGOT Claudette							
Garçons debout de G à D	LUCQUIAUD Edouard	PEVET Michel	CHASSAC Gilbert	SIMMONEAU Daniel	SIMMONEAU Michel	CHARTIER Bernard	PAUTROT Bernard	PAUTROT André	CHASSAC Bernard
	LUCQUIAUD Gilbert	DEMPURE Gilbert	MAINGOT Jean						

# JEUX

5	1				6	7		
2			3	1			5	
	4	6				9		2
	2	5						
			7	2	5			
						2	9	
1		2				3	7	
	5			4	3			9
		3	8				6	1

7			6		5			1
		6	8		3	4		
3								5
	6			9			5	
9				2				4
	4			8			2	
6								8
		7	9		8	5		
1			4		2			

Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent et une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le mot mystérieux de 13 lettres : un peintre suisse, élève de David.

T	E	S	F	F	O	S	L	F	E	E	R	U	S	E	M	E	R
U	V	E	E	L	I	A	I	N	I	R	M	U	T	E	R	S	E
H	E	R	S	E	D	L	A	T	O	S	E	I	T	E	U	L	F
P	G	A	E	O	L	S	A	E	U	O	S	I	M	R	L	R	P
G	O	C	E	I	S	E	D	T	P	E	M	E	V	I	E	A	I
E	U	F	O	A	F	I	R	R	E	M	R	E	R	N	Q	Z	O
R	V	I	R	N	P	I	O	U	O	U	I	A	O	G	E	U	L
U	E	C	G	M	T	M	R	S	B	L	R	R	T	U	E	R	E
E	R	C	I	N	E	I	D	U	L	R	T	R	O	I	A	R	T
G	N	L	A	N	E	G	N	E	P	J	A	U	N	I	E	E	O
A	E	R	A	G	E	B	N	E	D	A	C	C	A	S	T	R	V
G	A	D	A	N	A	C	E	I	N	O	I	P	S	E	R	E	E
T	E	R	E	N	G	I	A	D	L	T	S	E	N	I	O	R	R

AERAGE	FLUET	PROMENAD E
AGACER	GAGEURE	PURIFIER
AZUR	GOVERNE	RATIERE
BURELEE	GUIGNE	REGRESSIF
CANADA	HERSE	SACCADE
CARBURE	JAUNI	SEMER
CONTINENT	LIMPIDE	SENIOR
CRASSANE	LINGE	SERAC
DAIGNER	MESURE	SITUE
ENVIER	MIMIQUE	SOMMITE
ESPION	MIROITER	SURVEILLE
FEODAL	MUTER	TRONER
FILATEUR	OFFSET	UVEE
	PIOLET	VEAU